

10.12.2013 – 14:00 Uhr

Swissmem: L'initiative d'isolement de l'UDC signifie la fin de la voie bilatérale

Zurich (ots) -

Tant pour l'agriculture que pour l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, les accords bilatéraux avec l'UE sont indispensables. Une acceptation de l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse» contraindrait la Suisse à une résiliation de la libre circulation des personnes. Les deux associations sont persuadées qu'une renégociation n'aurait jamais une issue favorable pour la Suisse. En raison que toutes les conventions des accords bilatéraux I sont liées entre elles, le risque est élevé que le paquet global soit remis en question. Sans les bilatérales I, les deux branches risquent une pénurie de main-d'oeuvre ainsi qu'une détérioration de la compétitivité, ce qui logiquement nuirait à la prospérité de la Suisse. Par conséquent, l'Union suisse des paysans et Swissmem refusent catégoriquement cette initiative.

Le scrutin sur l'initiative de l'UDC « Contre l'immigration de masse » aura lieu le 9 février 2014. L'initiative exige que l'immigration soit limitée à l'aide de plafonds et de contingents. Cela signifie qu'à l'avenir l'économie ne décidera plus, mais bien la politique, du point de savoir quelles entreprises auront droit ou non à de la main-d'oeuvre étrangère. Une acceptation de l'initiative limiterait considérablement les possibilités de recrutement de la main-d'oeuvre indispensable venant de l'UE tant pour les exploitations agricoles que pour l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM).

L'industrie MEM souffre depuis de nombreuses années déjà d'une pénurie de spécialistes. Ce constat a une fois de plus été confirmé dans une enquête effectuée par l'institut BAKBasel. Dans la branche MEM, 75% des entreprises ont du mal à recruter des spécialistes. Plus d'une entreprise sur quatre dans la branche MEM (28%) n'arrivent pas à occuper des postes de travail avec des spécialistes. Pour 71% des entreprises MEM la possibilité de pouvoir recruter des spécialistes dans l'UE est importante, voire même indispensable. La menace que constitue cette initiative devient évidente, sachant que 59% des entreprises recensées considèrent que sans la libre circulation des personnes, leur qualité d'innovation et leur compétitivité seraient diminuées. L'industrie MEM fortement orientée vers l'exportation est obligée de miser sur sa force innovatrice pour maintenir sa compétitivité internationale. Pour cela, elle a besoin de spécialistes - en provenance d'Europe également.

Les exploitations agricoles suisses emploient environ 20'000 travailleurs étrangers, dont une majorité travaille dans les cultures maraîchères. Ce sont surtout les exploitations cultivant des cultures nécessitant beaucoup de travail physique qui sont concernées étant donné qu'il ne leur est pas possible de recruter suffisamment de main-d'oeuvre suisse pour effectuer les travaux physiquement éprouvants. Si l'initiative était acceptée, l'agriculture se retrouverait en mauvaise posture étant donné le risque que les secteurs à forte valeur ajoutée seraient favorisés dans l'affectation de la main d'oeuvre et que ce serait surtout de la main d'oeuvre qualifiée qui arriverait en Suisse. Une acceptation de l'initiative menacerait l'agriculture productrice et l'approvisionnement du marché suisse en produits frais régionaux.

Les accords bilatéraux sont indispensables

La libre circulation des personnes constitue une des quatre libertés fondamentales du marché européen. Il est illusoire de s'attendre à ce que l'UE accorde de meilleures conditions à la Suisse qu'à un de ses propres états membres en cas d'une renégociation. Cette exigence serait rejetée au plus tard lors du processus de ratification par les 28 parlements nationaux de l'UE. En raison de la « clause guillotine », la résiliation de la libre circulation des personnes exigée par l'initiative mènerait automatiquement à l'annulation des six autres contrats bilatéraux I. Pour Swissmem et l'Union suisse des paysans, il ne fait aucun doute qu'une acceptation de l'initiative signifierait la fin des accords bilatéraux I. Outre la libre circulation des personnes, ce sont avant tout les accords sur les entraves techniques au commerce ; sur les marchés publics et l'accord sur la recherche qui revêtent une importance fondamentale pour l'industrie. 85% des entreprises recensées par BAKBasel, considèrent les accords bilatéraux avec l'UE comme importants, voire indispensables. Une telle perte apporterait une énorme incertitude dans nos rapports avec l'UE. La pression de délocalisation vers des régions proposant de meilleures conditions-cadres et permettant un recrutement plus simple de spécialistes, augmenterait considérablement.

Afin de pouvoir préserver les conditions assurant un avenir économique prospère pour la Suisse, il n'est pas question de mettre en jeu les accords bilatéraux. Ils ont apporté des avantages importants à l'agriculture et à l'industrie et ont fortement contribué à la prospérité actuelle de la Suisse. L'initiative d'isolement de l'UDC est la mauvaise recette pour amoindrir les effets secondaires indésirables de l'immigration. Il faut pour cela planifier et appliquer une politique de l'habitation et d'infrastructure efficace et une politique de l'asile cohérente. Par conséquent, l'Union suisse des paysans et Swissmem luttent en commun en faveur du maintien des accords bilatéraux et rejettent l'initiative d'isolement de l'UDC.

Contact:

Swissmem :

Ivo Zimmermann, chef Communication

Tél: +41 44 384 48 50

Portable : +41 79 580 04 84

E-mail i.zimmermann@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél: +41 21 613 35 85
Portable +41 79 644 46 77
E-mail: p.cordonier@swissmem.ch

Union suisse des paysans :
Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des pay-sans
Tél : +41 79 219 32 33
E-mail jacques.bourgeois@sbv-usp.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100748531> abgerufen werden.